



## Des donateurs traditionnels aux prêteurs émergents en Afrique

par Helmut Reisen, Conseiller, Centre de développement de l'OCDE

- ◆ La croissance de nombreux pays africains attire, à un niveau sans précédent, les capital-risqueurs et les investissements boursiers sur le continent
- ◆ Cet engouement nouveau des investisseurs est favorisé par un environnement, économique et politique, qui devrait aller en s'améliorant

Pour maintenir sa croissance, la Chine a essentiellement besoin de ressources naturelles, pétrole, métaux industriels et également, de plus en plus, de ressources agricoles. Or les pays africains, riches en ressources, peuvent en fournir. La Chine est donc largement devenue le plus grand créancier du groupe des « nouveaux » donateurs actifs en Afrique et les donateurs « traditionnels » l'accusent de tirer parti sans y concourir des efforts pour le développement déployés par la communauté internationale ainsi que de compromettre la viabilité de la dette dans les pays à faible revenu. On affirme souvent que le financement par la Chine augmente la corruption, nuit à la démocratie et par conséquent, affaiblit la tolérance à la dette.

En mai 2007, les ministres des finances du G7 ont publié le *Plan d'action du G8 pour une saine gestion financière en Afrique* tout en déclarant « s'engager à appliquer une politique responsable pour toutes nos décisions de prêts. C'est dans ce but que nous encourageons tous les emprunteurs, ainsi que tous les créanciers, à partager toute information sur leur pratiques d'emprunts et de prêts. Le *Cadre de soutenabilité de la dette* (CSD), qui a été développé par le FMI et la Banque mondiale, fournit un outil d'aide important pour toute décision concernant de nouveaux emprunts ou prêts et nous encourageons sa large utilisation par tous les emprunteurs et créanciers afin d'éviter de nouveaux cycles de prêts et d'annulations ». Ce document a pris garde de ne nommer ou blâmer aucun pays en particulier, même s'il est évident que la Chine était au centre des préoccupations des ministres des finances.

Un document de travail du Centre de développement de l'OCDE<sup>1</sup> soutient que le « jeu » personnel de la Chine en

matière d'initiatives bilatérales et multilatérales reflète le faible intérêt qu'elle semble porter au soulagement de la dette. Les principaux bénéficiaires des nouveaux prêts, principalement par le biais des crédits d'exportations officiels (provenant à la fois de la Chine et des agences de l'OCDE), sont les pays riches en ressources (Angola, Nigeria, Soudan) qui n'ont (presque) pas profité du soulagement de la dette de l'Occident. De plus, la Chine a également garanti un soulagement de la dette et ses acquéreurs de crédits d'exportation subsidiaires seraient considérés comme étant concessionnaires par les rapports d'aide standards actuels.

La Chine est aux pays riches en ressources ce que l'Occident est aux pays pauvres très endettés. Cependant, les circuits au travers desquels la réduction des taux de dette sont atteints sont très différents. Sur ce point, la Chine agit sur les ratios de dette via la croissance et les exportations. On a découvert qu'elle avait un impact positif sur la tolérance à la dette grâce à ces exportations dynamisantes, des investissements en infrastructures et le PNB. Il est vrai que les exportateurs de matières premières sont encore concernés par la vulnérabilité à la dette. Il suffit pour de cela de voir les faibles résultats de leurs gouvernances ainsi que leur exposition aux bouleversements extérieurs, tels qu'une chute du prix du pétrole. Pourtant, aussi bien l'Angola que le Soudan, les deux pays où la présence de la Chine se fait le plus fortement ressentir (et n'ayant pas bénéficié de soulagement de la dette), montrent de réelles améliorations dans leurs indicateurs de dette.

1. Helmut Reisen et Sokhna Ndoye (2008), "Prudent versus Imprudent Lending Post HIPC and MDRI to Africa: From Debt Relief to Emerging Lenders", à paraître, Centre de développement de l'OCDE Working Paper No. 268 [www.oecd.org/dev/wp](http://www.oecd.org/dev/wp)

Le Centre de développement de l'OCDE cherche à vérifier si malgré tout, le Cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque Mondiale (CSD) est le plan adéquat pour engager les nouveaux prêteurs et donateurs. *Premier point*, le CSD dans sa structure actuelle encourage, sous forme d'escompte de volume, une rétention d'information par les pays IDA et seulement par eux afin d'échapper aux « pénalités » ; en soi, cela contribue à manquer de transparence d'information. *Deuxième point*, le CSD doit s'attacher à des indicateurs de gouvernance sujets aux critiques et en désaccord avec d'autres indicateurs de gouvernances. *Troisième point*, les analyses de la soutenabilité de la dette doivent se baser sur des déterminants plus large, à savoir, ceux conduisant à des dynamiques de dette endogènes (telles que la croissance et les effets de la monnaie), plutôt que ceux traités par le CSD. *Quatrième point*, le CSD doit donc intégrer les effets de la croissance liés aux nouveaux prêts, et ce, dans le but d'échapper à son actuel parti pris anti-prêts. Dernier point, ce parti pris anti-prêts conféré par le CSD est également renforcé par le fait que le CSD ignore les versements comme étant un objet de revenu important et les actifs publics comme étant une partie inhérente de la valeur publique nette.

Dans le but d'encourager la Chine ainsi que d'autres prêteurs et donateurs émergents à coopérer avec la « communauté internationale », un élargissement du concept de soutenabilité de la dette du CSD serait souhaitable. Avant tout, il faut garder en vue l'étendue du large impact économique de la Chine pour déterminer s'il est simplement temporaire ou bien d'une plus longue durée (communément appelée : *super cycle* de matière première). Tous ces éléments qui sont absents du CSD, sont pourtant des déterminants principaux des dynamiques de la dette africaine passée et à venir.

En conclusion, les gouvernements africains et les organisations régionales telles que l'Union africaine (UA) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) doivent amener plus de transparence et moins de vulnérabilité à la dette due au mouvements de capitaux extérieurs. Les décisions prises hors de l'Afrique – qu'elles soient issues du G8, des institutions Bretton Woods ou des donateurs de l'OCDE regroupés au sein du CAD – ne permettront ni plus de transparence, ni une meilleure tolérance à la dette.



Les lecteurs sont invités à citer ou reproduire les informations des *Repères* du Centre de développement de l'OCDE dans leurs propres publications. En échange, le Centre demande les remerciements de rigueur ainsi qu'un exemplaire de la publication. Le texte intégral des *Repères* et d'autres informations sur le Centre de développement et ses travaux sont disponibles sur : [www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)

Centre de développement de l'OCDE  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France  
Tél : 33 (0)1 45.24.82.00  
Fax : 33 (0)1 44.30.61.49  
mél : [dev.contact@oecd.org](mailto:dev.contact@oecd.org)